

Jean-Etienne BABOIS (1793 – 1877)

Maire de LAURAC (1841 – 1847)

(Extraits du « Vivre à Laurac » N° 34 – 1^{er} Semestre 1993)

Jean-Etienne Babois, que l'on trouve parfois avec le surnom de « Guilhen », était âgé de 48 ans lorsqu'un arrêté préfectoral le nomma maire de Laurac. Né dans la commune le 24 octobre 1793, il était le fils d'Etienne Babois et d'Elisabeth Pinède. Propriétaire-cultivateur, il épousa le 4 février 1817, à Chauzon, Marie-Rose Boyer, alors âgée de 19 ans, fille de Jean Boyer et de Marie Motte. Ils habitaient le quartier du Maillazet. Cette maison du Maillazet, vendue plus tard par les Babois, échut par la suite à Marie-Virginie Constant, épouse d'Auguste-Marcellin Perbost, dont la fille Marie-Gabrielle épousa en 1887 Achille Durand, de Montréal, père de René Durand (1893-1979) et grand-père d'André et d'Elisabeth qui y résident aujourd'hui.

Veuf depuis le 20 août 1849, Jean Babois devait décéder le 20 avril 1877 à Icard, quartier de Laurac. Le couple eut plusieurs enfants, dont l'aîné, Jean Etienne, né le 28 octobre 1819, épousa Sophie Balmelle, née en 1824, et continua un temps l'exploitation de la propriété familiale, avec l'aide de son frère Victor né en 1830.

On notera que deux autres Babois, qui étaient les neveux de Jean, furent eux aussi maires de Laurac : Jean-Louis, de 1881 à 1884, et Benjamin, en 1912, les ancêtres de la famille Rieu.

C'est donc le 14 décembre 1841 que Jean Babois, nommé maire de Laurac par arrêté préfectoral, en remplacement de Joseph Galfard, démissionnaire, était installé dans ces fonctions, en présence des conseillers municipaux suivants: Joseph Galfard, Jean-Louis Galfard, Joseph Roure, Jean Trouillas, Jean Blanc, Joseph Linsolas, François Thibon, François Courbier, Jean-André Colomb, adjoint, Jean Etienne « Hilaire », et Victor Ruelle.

Le renouvellement triennal, après élections, entraînait l'installation, le 3 août 1843, d'un nouveau Conseil, la plupart des anciens conseillers ayant été réélus. On notait alors les noms suivants : Joseph Galfard, François Courbier, Jean Trouillas, André Blanc, Jean-André Colomb, Jean-Louis Galfard, François Thibon, Jean-Louis Perbost et Amand Prévôt. Le 25 septembre suivant Jean Babois et Jean-André Colomb étaient à nouveau installés comme maire et adjoint, renommés par arrêté préfectoral, pour trois nouvelles années.

En 1846, enfin, de nouvelles élections apportent un sensible renouvellement du Conseil municipal. On y trouve en effet, installés le 29 octobre, les conseillers suivants : Jean Babois, Louis-Henri Trouillas, Jean Montcouquiol, Joseph Roure, Jean Etienne « Hilaire », Joseph Linsolas, Amand Prévôt, Jean-Etienne Reynaud et Jean Vanière. Le maire Jean Babois conservera ses fonctions jusqu'au 17 janvier 1847.

Et quelle question voit-on encore apparaître en tête des préoccupations du Conseil municipal ? Celle de **l'église**, maintenant pratiquement achevée. A cette église, il fallait un clocher. et c'est pourquoi, le 15 février 1842, le maire était autorisé par le Conseil municipal à contracter un emprunt de 2 000 F pour que la construction dudit clocher soit réalisée dans le plus bref délai.

Le 5 août 1842, on considérait que l'église était terminée, sa bénédiction officielle devant avoir lieu le 10 août suivant, et le Conseil municipal demandait au préfet d'approuver le métré général des travaux exécutés. Mais la facture s'avérait nettement plus élevée que celle primitivement prévue, avec un montant total de 27 146 F, soit un surcroît de dépenses par rapport aux prévisions de l'architecte de l'ordre de 7 746 F. Le 7 août 1842, le Conseil approuvait le compte provisoire des travaux qui faisait ressortir un déficit de 3 142 F ; il votait aussitôt un crédit de 3 000 F remboursables en trois ans et il demandait au préfet de solliciter pour Laurac un emprunt de ce montant auprès de la Caisse du trésor royal, en 1843.

Le 8 novembre 1843, le Conseil se penchait sur la question du paiement des entrepreneurs de l'église, à qui il était encore dû 6 120,75 F, suite au procès verbal de réception des travaux qui venait d'être dressé par M. Lallier, architecte, agent voyer. Mais il restait encore à réaliser la rampe d'accès et le perron, et une nouvelle demande d'emprunt était décidée fin 1843 auprès de la Caisse des dépôts et consignations. En tout état de cause, les paiements des entrepreneurs se feront petit à petit, comme en témoigne un reçu de Victor Courbier, en date du 9 septembre 1845, portant sur 260 F pour solde de paiement de la construction de l'église.

Quant à la rampe d'accès, elle n'était toujours pas réalisée. Le 8 février 1843, le projet de construction en avait été examiné par le Conseil municipal. Il était alors question d'une première rampe en escalier conduisant à la porte principale de l'église et d'une seconde rampe pavée conduisant à la porte latérale et aux maisons situées "sur le plateau". Le projet était alors adopté, avec son devis, à la condition que

les travaux soient effectués en régie et non sur adjudication, étant donné les nombreux habitants volontaires pour y participer. Le 15 août suivant, la question revenait à l'ordre du jour, mais il n'était plus question que d'une rampe pavée conduisant à la porte principale. Le 3 septembre, le projet était approuvé avec autorisation de faire effectuer les travaux en régie. C'est donc une seule rampe qui sera construite, celle qui donne toujours accès à l'église.

Sur un tout autre plan, on retiendra du mandat de Jean Babois :

- L'approbation, le 4 octobre 1842, de la nomination de Jean-Pierre Bonnaud comme **instituteur communal**. Celui-ci paraissait présenter toutes les garanties souhaitables : il sera néanmoins remplacé, le 15 mai 1844, par Jean Serre, qui avait l'avantage d'être pourvu d'un brevet de capacité. Originaire de Beaumont, Jean Serre épousera un peu plus tard Clémence Galfard, fille de Jean-Louis, conseiller municipal. Il restera instituteur à Laurac jusqu'en 1853 ; il sera alors remplacé par Jacques Breton (Frère Serdieu).
- La demande, faite le 10 novembre 1845 au sous-préfet, que la commune soit desservie tous les jours par le **facteur rural**. Cette demande sera renouvelée un an plus tard, le 8 novembre 1846, faute d'avoir obtenu satisfaction.
- L'avis émis le 25 juin 1844 relatif à la **police des eaux** en période de sécheresse. Cet avis rappelait un arrêté du 1^{er} septembre 1838 interdisant de retenir les eaux du Toufache servant à l'usage des habitants et décidant que les eaux du ruisseau couleront librement de 5 h du soir à 8 h du matin. Les propriétaires de la rive droite arroseront un jour et ceux de la rive gauche l'autre, en alternance. Cette question des eaux du Toufache reviendra périodiquement, car les périodes de sécheresse étaient aussi fréquentes qu'aujourd'hui.

On notera aussi, pour la petite histoire, que c'est le 8 février 1842 que le Conseil de fabrique, autrement dit la paroisse, de Laurac vendait à Jean-André Colomb, propriétaire, adjoint au maire, une petite propriété du quartier Saint-Hippolyte contenant, précise l'acte de vente, landes et la ruine d'une ancienne église Saint-Hippolyte, d'une contenance de 3 ares 70 centiares, soit 370 m², pour un montant de 18 francs. Depuis, ce petit coin de terre a changé de propriétaire, et la ruine a perdu quelques pierres.

Le mandat de Jean Babois prenait fin à peu près avec l'année 1846, puisque c'est un arrêté préfectoral du 1^{er} décembre 1846 qui nommait son successeur, Joseph Roure.